



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 MARS 2018**

Le **lundi 26 mars 2018 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 mars 2018, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Cécile JOURDAINNE, Marie LE COUSIN, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Marie Elise CAREL, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Franck LEBRET, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Béatrice TASSERY, Patricia LEFEBVRE, Vincent SGARLATA, Juan Carlos VEGAS

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Jean Marie ALINE à Patricia LEFEBVRE, Juanita AUGUSTIN à Vincent SGARLATA

Absent(s) non excusé(s):

Amandine TAVARES GOMES

Absent(s) excusé(s):

Robin DAVID

formant la majorité des membres en exercice.

Madame GALHAUT est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
24	28	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 1 Mr Callais se retire pour se vote

BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - CM/18/035

Conformément aux articles L2121-14 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales, le compte administratif dressé par le Maire est présenté au conseil municipal.

Il est précisé au Conseil Municipal que Monsieur le Maire doit se retirer au moment du vote.

Le compte administratif du budget principal de la ville s'établit comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 454 277,52	11 126 520,44
	SECTION D'INVESTISSEMENT	2 637 203,86	2 227 780,70
REPORTS DE L'EXERCICE N- 1	REPORT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 525 126,98
	REPORT EN SECTION D'INVESTISSEMENT	946 037,05	
TOTAL		13 037 518,43	15 879 428,12
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	SECTION D'INVESTISSEMENT	619 426,03	1 124 250,00
	TOTAL	619 426,03	1 124 250,00
RESULTAT CUMULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 454 277,52	13 651 647,42
	SECTION D'INVESTISSEMENT	4 202 666,94	3 352 030,70
	TOTAL CUMULE	13 656 944,46	17 003 678,12

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU le code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-31 et L1612-12 relatifs à l'adoption du compte administratif et L2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

VU le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par Madame RUFFE, Trésorière de Duclair.

CONSIDERANT, que Monsieur le Maire s'est retiré pour laisser la Présidence à Monsieur François CRAMILLY pour le vote du compte administratif.

PREND ACTE de la présentation du compte administratif 2017.

CONSTATE les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2017, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

ADOpte le compte admiratif 2017 comme susmentionné.

ARRETE les résultats suivants :

Recettes d'investissement : 2 227 780,70€

Dépenses d'investissement : 2 637 203,86€

Recettes de fonctionnement : 11 126 520,44€

Dépenses de fonctionnement : 9 454 277,52€

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : - 409 423,16€

Fonctionnement : 1 672 242,92 €

Fait au Trait, le 28 mars 2018

**Patrick CALLAIS,
MAIRE**

